

~~précéd~~ sans suite

Dépôt de Madame

Antheunis

2/200

5532/150

Bruxelles, le 6 mars 1923.

*Anthunis*

Madame,

Comme suite à votre visite récente, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous autorise à titre exceptionnel à déposer pour quelque temps, dans nos réserves du Musée, les œuvres dont vous m'avez entretenu, à la condition que ce dépôt soit fait à vos risques et périls et qu'il ne puisse résulter pour l'Administration des Musées aucune sorte de responsabilité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Madame ANTHONIS,  
788 Chaussée de Haecht,  
E./V.